



## Communiqué de presse

Jeudi 13 mars 2025

# Radio France et l'Adami signent un accord de partenariat

L'Adami consolide son soutien à des événements incontournables de Radio France

Radio France accueillera dès la rentrée prochaine des artistes en résidence à la Maison de la Radio et de la Musique



Sibyle Veil, Directrice générale de Radio France, et Elizabeth Le Hot, Directrice générale de l'Adami © Thomas Bartel - Adami

Jeudi 13 mars 2025, Radio France et l'Adami ont signé une convention annuelle leur permettant de renforcer leurs actions communes au service du secteur musical. Les deux institutions affirment ainsi leur engagement au profit d'une même ambition : soutenir la création dans toute sa diversité et favoriser l'émergence et l'accompagnement de nouveaux artistes.

**Ce nouveau partenariat fera notamment de la Maison de la Radio et de la Musique, haut lieu de culture et de musique, une véritable résidence d'artistes** : dès septembre prochain, avec l'ouverture de ses nouveaux studios, le 1er groupe radiophonique de France permettra aux artistes accompagnés par l'Adami d'accéder à ses équipements audios de pointe et de bénéficier de sa force de production. En s'ouvrant ainsi aux artistes, Radio France leur offrira les conditions optimales pour mener à bien leurs projets artistiques.

Par ailleurs, outre la reconduction d'un ensemble d'actions et événements menés avec le soutien de l'ADAMI depuis de nombreuses années (*Hip Hop Symphonique* créé par Mouv', l'Adami et l'Orchestre Philharmonique de Radio France qui fêtera sa 10e édition cette année et depuis 2025 l'*Hyper Weekend Festival de Radio France*), ce nouvel accord acte également de l'**accueil au Studio 104 du concert annuel des Talents Adami Classique**, mettant en valeur les artistes exceptionnels repérés par le dispositif de l'Adami. Cet événement ainsi repensé permettra d'offrir aux artistes une plus large diffusion grâce à France Musique, et une rencontre avec le public de la Maison de la Radio et de la Musique.



Société de services aux artistes-interprètes (comédiens, musiciens, danseurs, chefs d'orchestre, circassiens...), l'Adami gère les rémunérations qui leur sont dues lorsque leur travail est exploité. Elle finance la création, la production et la diffusion de leurs projets dans tous les domaines et genres artistiques. Elle accompagne et soutient les artistes tout au long de leur carrière. Elle défend leurs droits en France et dans le monde.



Avec ses 7 chaînes de radio complémentaires (France Inter, franceinfo, "ici" et ses 44 radios locales, France Culture, France Musique, Fip et Mouv') écoutées par près de 15 millions d'auditeurs chaque jour, ses 4 formations musicales (L'Orchestre Philharmonique, L'Orchestre National de France, Le Chœur et la Maitrise) et ses salles de concerts au sein de la Maison de la Radio et de la Musique, Radio France est le premier groupe radiophonique français, le premier producteur de podcasts en France et une maison de culture et de musique. Elle est aujourd'hui une référence aussi bien pour la richesse que pour la qualité de ses contenus. Avec le fort développement de sa présence sur les environnements numériques,

---

**Contacts presse :**

**Radio France**

Peggy Dreyer  
[peggy.dreyer@radiofrance.com](mailto:peggy.dreyer@radiofrance.com)  
06 14 36 18 61

Kévin Noblet  
[kevin.noblet@radiofrance.com](mailto:kevin.noblet@radiofrance.com)  
06 62 37 14 88

**Adami**

Benjamin Sauzay  
[bsauzay@adami.fr](mailto:bsauzay@adami.fr)  
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur [www.adami.fr](http://www.adami.fr)



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.